

VENTE IMMOBILIERE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE MERCREDI 30 JANVIER 2019 A 11 HEURES

A la requête de : La Banque Populaire Grand Ouest, société Anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit dont le siège est situé 15 Boulevard de la Boutinière, CS 26858, 35768 SAINT GREGOIRE Cedex, immatriculée au RCS de RENNES sous le N°857 500 227, intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le N°07 004 504, venant au droit du Crédit Maritime BRETAGNE NORMANDIE, suivant traité de fusion absorption en date du 7 décembre 2017.

Ayant pour avocat, Maître E. BALK-NICOLAS, membre de la SELARL BAILLEUX - BALK-NICOLAS, avocats au barreau de QUIMPER.

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques, à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Quimper, au palais de justice de ladite ville, 48 quai de l'Odet, au plus offrant et dernier enchérisseur

Des biens dont la désignation suit :

COMMUNE DE LE GUILVINEC,

8 Rue du Stade

Une maison d'habitation avec terrain

cadastrés section AD 927 pour une contenance de 49ca, AD 934 pour une contenance de 24ca, AD 942 pour une contenance de 1a 19ca et AD 953 pour une contenance de 2a 27ca comprenant :

Une ENTREE,

Un WC,

Un SEJOUR,

Un COIN CUISINE,

ESCALIERS

PALIER,

Une SALLE DE BAINS avec baignoire et WC et colonne de douche à jets,

Une CHAMBRE 1

Une CHAMBRE 2,

Un GARAGE,

Un JARDIN,

Mise à prix :

60.000,00 € (Soixante Mille euros)

« Frais de poursuites payables en sus ainsi que les droits fiscaux et la TVA éventuelle »

Les biens ci-dessus seront vendus aux jour, heure et lieu sus indiqués, aux clauses et conditions du cahier des charges dressé et déposé par Maître BALK-NICOLAS au greffe du Tribunal de Grande Instance de Quimper le 6 juillet 2018 portant le n° 18/00064, et au Cabinet d'Avocats, où toute personne peut en prendre connaissance.

Les enchères ne pourront être reçues que par ministère d'Avocat inscrit au barreau de Quimper. Les frais seront supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication

Rédigé par l'Avocat soussigné. Maître E. BALK-NICOLAS

Visite sur place par la SELARL CLERGEOT TUAL, huissiers de justice à QUIMPERLE, le 17 janvier 2019 à 15h00